



LES PROFESSIONNELS DU PNEU

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 6 Février 2012

Le Syndicat des Professionnels du Pneu : une organisation au service de ses nouvelles missions

Face à un marché du pneumatique en pleine mutation avec notamment l'augmentation du coût des matières premières, l'arrivée d'un nouvel étiquetage, de nouvelles technologies,... le Syndicat des Professionnels du Pneu a modifié son organisation et redéfini ses missions.

A l'occasion de sa dernière Assemblée Générale en octobre dernier, le Syndicat des Professionnels du Pneu, a nommé **Régis Audugé**, 47 ans, au poste nouvellement créé de Directeur général. Son rôle est entre autres, de promouvoir les missions et les actions du Syndicat des Professionnels du Pneu sur le territoire national et en dehors de ses frontières.

Après une licence en Sciences Economiques à l'UER de Tours en 1986, Régis Audugé a obtenu un master en Management Stratégique à l'ICG en 1999 ainsi qu'un diplôme d'ingénieur au CESI de Bordeaux en 2002. Il a ensuite occupé les fonctions de Directeur Délégué en charge de la compétitivité et de Directeur de l'organisme de conseil et de formation continue du syndicat des industries de l'ameublement pendant 9 ans.

Aujourd'hui, Directeur Général du Syndicat des Professionnels du Pneu, Régis Audugé fait partie des 4 membres du Comité Exécutif du Syndicat des Professionnels du Pneu, au même titre que **Yann Blard**, Président du Syndicat depuis 2002 et des deux Vice-présidents (Christophe Rollet, Directeur Général de Point S et Frédéric Livenais, Directeur Général de la Société Cailleau Pneu et administrateur de Profil+).

«Face aux nouvelles attentes de nos adhérents et aux mutations du marché, nous avons redéfini les missions du Syndicat et structuré notre organisation en créant ce poste de Directeur Général que Régis Audugé occupe aujourd'hui » , explique Yann BLARD. « Le syndicat des professionnels du pneu doit aller plus loin dans le service et la défense de nos adhérents, mais aussi s'interroger sur l'avenir et devenir une plate-forme de veille, d'échanges et de réflexion autour de la distribution de pneumatique et du service aux entreprises et aux consommateurs » continue-t-il.

« Sur la feuille de route que m'a confié le Grand Bureau figurent les mots Europe, Formation, étude et prospective. Le syndicat a l'ambition de travailler sur des projets d'ampleur et profitables à l'ensemble de la profession, » explique Régis Audugé «L'envie d'avancer est vraiment partagée par l'ensemble des administrateurs. C'est très dynamisant. »

Autre instance de gouvernance, le grand bureau de 17 membres qui coordonne l'action du syndicat, en arrête la politique générale en définissant les grands axes de travail et détermine les positions communes à défendre.

En plus du comex et du grand bureau, le Syndicat des Professionnels du Pneu a mis en place des commissions qui ont pour mission d'étudier et de questionner puis d'impulser les projets, les actions à mettre en œuvre dans leur domaine respectif. Au nombre de 5, chaque commissions est composée

d'un Président (membre du Grand Bureau) et de 3 à 5 permanents (professionnels en activité et experts externes) :

- **Commission sociale** : application et interprétation du droit du travail, politique de formation, conjoncture sociale dans le secteur...
- **Commission communication et lobbying** : présence et défense des positions du syndicat sur les questions de législation en France et en Europe, pilotage des projets de communication sectoriels...
- **Commission études** : pilotage des panels, études quantitatives et qualitatives, études prospectives...
- **Commission environnement** : présence et position du syndicat sur les questions environnementales en France et en Europe, relations avec les organisations de collectes et les Eco organismes...
- **Commission qualité** : initie et pilote toutes les démarches qualité et de certification de la profession (Qualicert)...

Cette nouvelle organisation du Syndicat des Professionnels du Pneu a pour missions :

- de regrouper toutes les entreprises ayant une activité en France ou en Europe, liée à la commercialisation des pneumatiques et des services qui s'y rapportent, afin de les représenter dans leurs rapports avec tous organismes publics, para-publics, administrations et syndicats patronaux ou salariés, ainsi qu'avec les fournisseurs, leurs regroupements et les organisations des consommateurs,
- d'entreprendre, d'encourager, de coordonner et de promouvoir toutes actions de valorisation de l'activité de ses membres, d'information et de formation, tant sur le plan national qu'europpéen ou international,
- d'encourager et de faciliter les rencontres, les échanges et la solidarité entre ses membres,
- de représenter ses membres dans les négociations paritaires et collectives,
- d'élaborer, de mettre en œuvre, de décerner, de faire reconnaître et d'animer un ou plusieurs centres de formation ou d'apprentissage pour la délivrance des enseignements nécessaires à l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle,
- de créer ou de gérer toute organisation utile à la profession.

Aujourd'hui, le Syndicat des Professionnels du Pneu regroupe :

- des membres adhérents : environ 2400 points de vente, regroupés ou non au sein de réseaux de distribution, 15 entreprises de rechapage, 4 entreprises de services connexes,
- des membres associés : 8 manufacturiers, 10 grossistes importateurs.

Contacts presse :

CAPmedias / Anne COPEY

01 83 62 55 49 / 06 80 48 57 04

anne.copey@capmedias.fr